



**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES ET DES MOYENS**

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA LOGISTIQUE

DGFIM2023_11D

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu, les articles L. 3211-1 et L. 3211-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu, les articles L.2211-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques,

Vu, la délibération du conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection du président du conseil départemental du Morbihan,

Vu, la délibération du conseil départemental du 17 mars 2023 chargeant le président du conseil départemental, pour la durée de son mandat, de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,

Considérant que la région Bretagne loue au département un ensemble de bureaux au 2^{ème} étage du bâtiment A de la résidence Saint-Tropez à Vannes d'une superficie de 310 m² sur les 430 m² du plateau et qu'elle souhaite accueillir des agents supplémentaires,

Considérant que certains bureaux du plateau du 2^{ème} étage du bâtiment A de la résidence Saint-Tropez à Vannes sont désormais vacants,

Considérant l'intérêt pour le département de percevoir un loyer supplémentaire sur ces locaux départementaux,

DÉCIDE :

Article 1 –

De porter de 310 m² à 430 m² la surface des locaux loués à la région Bretagne situés au 2^{ème} étage de la résidence Saint-Tropez à Vannes et de signer, en conséquence, l'avenant à la convention du 15 mai 2020 à intervenir en ce sens avec la région pour un loyer modifié en fonction des m² supplémentaires de 69 715 €.

Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Affiché le

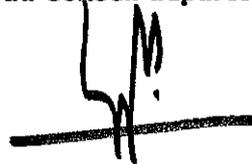
ID : 056-225600014-20230522-DGFIM2023_11D-AR

Article 2 –

M. le directeur général des services et M. le directeur général des finances et des moyens sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sous forme électronique sur le site internet du département (www.morbihan.fr).

Vannes, le 22 mai 2023

Le Président du Conseil départemental

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'DL' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

David LAPPARTIENT